

SYnergies

pour un développement durable

n° 10 - Janvier 2013 | Semestriel

Le journal d'information du SYDED du Lot

sommaire

■ Dossier spécial

Bois-énergie : une solution locale et durable

■ Zoom

Le tri sélectif : 20 ans déjà !

■ En bref...

- Rencontres départementales sur l'eau potable
- Bientôt, une nouvelle déchetterie à Cahors
- ISDND de Dégagnac : réhabilitation...

flash info

Un site éco'malin...



Le SYDED a développé sur son site internet **un espace consacré aux enfants**. Il aborde de manière ludique des thématiques liées à l'environnement. Les petits **éco'malins** peuvent piocher dans les différentes "boîtes" du site pour y dénicher des jeux, des idées de bricolage, des recettes, des vidéos...

La particularité de ce site réside dans son ouverture aux reporters en herbes. En effet, les jeunes internautes peuvent contribuer à l'élaboration des différentes rubriques en déposant leurs productions sur les divers thèmes environnementaux abordés (eau, air, énergie, déchets...).

Rendez-vous sur
ecomalin.syded-lot.fr

édito

L'énergie locale contre le réchauffement global

La politique énergétique du département se doit de répondre aux objectifs nationaux édictés par les lois Grenelle Environnement, qui visent en priorité à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les deux tiers de l'énergie domestique consommée sont destinés à nous chauffer. C'est pourquoi il est primordial de déployer nos efforts pour un usage plus sobre et plus efficace de l'énergie, tout en ayant recours aux énergies renouvelables.

Ce n'est pas par hasard si les organisateurs des Jeux Olympiques de Londres ont fait le choix d'équiper leurs infrastructures d'une chaudière alimentée en biomasse (déchets de bois, etc.) installée par une entreprise française ! L'impact d'un tel événement est mondial et l'éco-exemplarité se devait d'avoir une place plus que symbolique dans les valeurs qui représentent le pays.

En France, de plus en plus de collectivités jouent, elles aussi, la carte du « bois-énergie » et le SYDED fait figure de référence en la matière. De ce fait, il m'a paru intéressant de mieux vous faire connaître sa politique de construction de réseaux de chaleur au bois sur le Lot. En totale cohérence avec les objectifs nationaux, cette option énergétique s'inscrit parfaitement dans la logique du développement durable, car elle apporte des réponses adaptées au contexte local, tant sur le plan environnemental, qu'économique et social.

En effet, outre l'aspect environnemental, il ne faut surtout pas oublier que le chauffage pèse de plus en plus dans le budget des ménages. Pourtant, se chauffer est une nécessité fondamentale ! C'est pourquoi les élus du SYDED ont fait le choix de maintenir les tarifs « bois-énergie » en-dessous de ceux du fuel, du propane et de l'électricité.

L'autre aspect, tout aussi essentiel, concerne les emplois locaux qui se créent avec et autour de cette activité. Et cette tendance devrait être confortée avec le développement de cette énergie verte dans les années à venir. Le bois est une ressource renouvelable : avec une gestion raisonnée, il présente de surcroît un fort potentiel de développement économique.

Pour clôturer cet édito, l'ensemble des élus et des agents du SYDED du Lot se joignent à moi pour vous présenter chaleureusement nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Bernard CHOULET
Président du SYDED



Bois-énergie : une solution

Un enjeu national

1994 - Premier plan pour le bois-énergie

L'État et l'ADEME lancent un plan "bois-énergie, emploi et développement local" pour la période 1994-1998 : l'objectif est de remplacer des chaudières fuel ou charbon par des chaufferies au bois pour contribuer à la lutte contre le changement climatique, en particulier si le bois utilisé est issu de forêts locales ou de sous-produits de l'industrie. De plus, ces orientations visent la création d'emplois et l'émancipation des fluctuations des cours du pétrole.

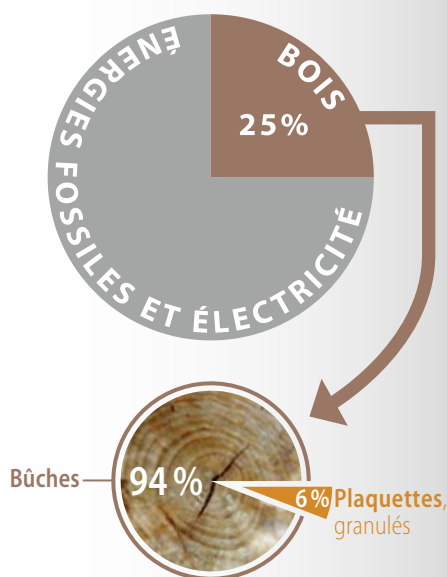
2009 - Grenelle de l'environnement

Les lois Grenelle I et II contiennent un certain nombre de dispositions et de mesures incitatives (Fonds Chaleur) visant à accompagner et encadrer le développement des réseaux de chaleur et de froid comme outil de mobilisation des énergies renouvelables.

Sources : ADEME

Le bilan énergétique du chauffage dans le Lot

Pour se chauffer, les Lotois utilisent **essentiellement des combustibles fossiles** (fuel, gaz...) et de **l'électricité**. Seulement un quart de l'énergie produite provient du bois.



Sur la globalité du **bois utilisé** pour le chauffage, **94 % sont consommés sous forme de bûches par les particuliers**.

Sources : OREMIP, Quercy Energies

En faisant le choix de créer et de gérer des réseaux de chaleur et de développer le bois-énergie. Cette voie est considérée comme l'une des solutions de chauffage. Ce dossier spécial vous propose une présentation détaillée du SYDED. Vous constaterez, par ailleurs, que le département a la chance d'avoir un SYDED.

PRÉSENTATION DU SYSTÈME COLLECTIF DE CHAUFFAGE

Un principe simple et efficace

Un réseau de chaleur n'est **rien de plus qu'un "gros" système de chauffage central** :

- 1 **La chaufferie** collective alimente en chaleur plusieurs bâtiments sur le même principe qu'une chaudière domestique dessert plusieurs pièces d'une maison.
- 2 **Un réseau de distribution** souterrain achemine, par des canalisations isolées, de l'eau chaude (70-90°C) en circuit fermé, depuis la chaufferie jusqu'aux usagers raccordés.
- 3 **Une sous-station** d'échange, chez chaque abonné, transmet la chaleur du réseau de distribution au réseau de chauffage du bâtiment. Les fluides des deux réseaux ne sont pas en contact et donc, ne se mélangent pas.

A noter : le réseau débute à la chaufferie et s'arrête à la sous-station. Le SYDED n'intervient pas sur le réseau de l'usager.

Une gestion publique solidaire

Le SYDED gère ses équipements en régie directe, dans le cadre du **service public** (pas de délégation à des prestataires privés). De ce fait, comme pour ses autres activités proposées aux collectivités, le SYDED a fait le choix d'appliquer le principe de **péréquation des coûts**. Ainsi, la grille tarifaire est la même pour tous les abonnés, quels que soient la taille et le lieu d'implantation du réseau de chaleur.

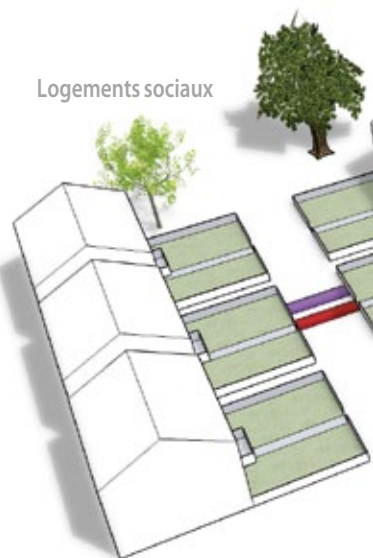
Habituellement, les chaufferies collectives étaient configurées pour desservir des bâtiments publics et des grands immeubles. Le SYDED a décidé d'aller plus loin en faisant le choix innovant d'en **faire bénéficier les particuliers**, même dans le cas de maisons individuelles. Et pour les logements sociaux, la gestion de l'énergie est allégée, avec une facturation directe aux locataires.



Une gestion publique en régie directe.



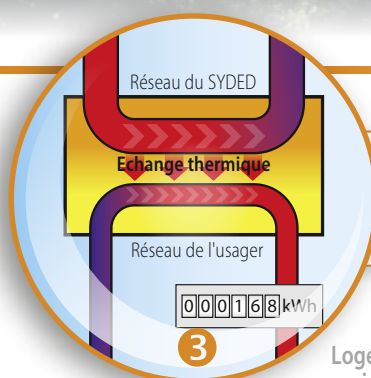
Logements sociaux



locale et durable

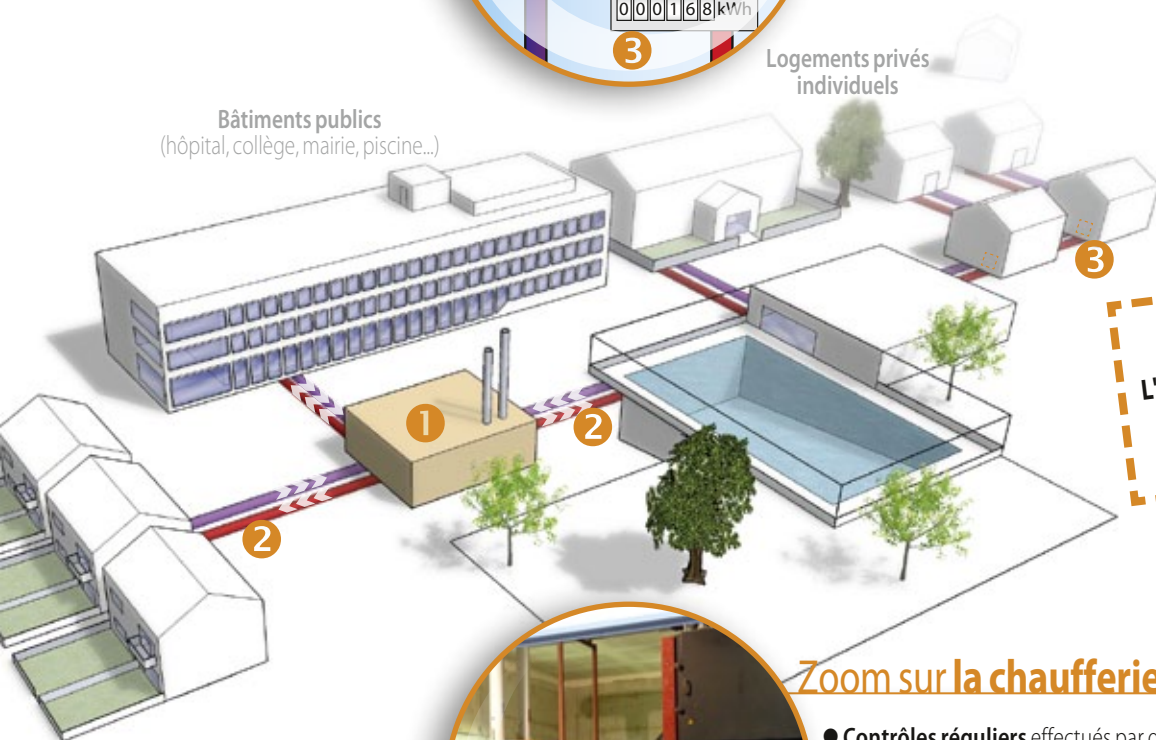
du bois depuis 2005, le SYDED n'a pas attendu les recommandations du Grenelle de l'Environnement pour proposer des solutions au réchauffement climatique et à la dépendance énergétique de la France en matière de chauffage. L'impulsion de l'utilisation du bois comme énergie dans le Lot, et plus particulièrement par le biais des activités de chauffage, a été l'occasion de posséder des ressources en bois abondantes.

LE CHAUFFAGE AU BOIS DU SYDED

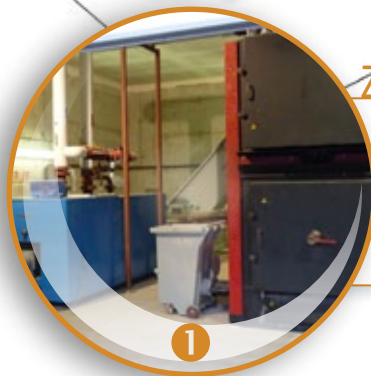


Zoom sur la sous-station

- Installée dans chaque bâtiment raccordé au réseau
- Échangeur thermique transférant la chaleur du réseau du SYDED à celui de l'utilisateur, sans mélanger les fluides
- Compteur de calories pour le suivi en temps réel de la consommation



SOLUTION "ESPRIT TRANQUILLE"
L'USAGER N'A PAS À SE SOUCIER DE L'ENTRETIEN, DE L'APPROVISIONNEMENT, DES RÉPARATIONS...



Zoom sur la chaufferie

- Contrôles réguliers effectués par des autorités indépendantes
- Maintenance rigoureuse : télésurveillance et astreinte 24H/24H
- Chaleur garantie : chaudière de secours (fuel ou gaz) en cas de panne
- Autonomie : chaufferie auto-alimentée par un silo de stockage du bois

TÉMOIGNAGES

M. Jacques BORZO, Maire de Cajarc : « En 4 ans de fonctionnement du réseau de chaleur, à aucun moment le SYDED n'a manqué à ses missions. Les usagers n'ont eu à déplorer un quelconque dysfonctionnement. En tant que maire, utilisateur du réseau de chaleur et président de la maison de retraite, je suis très sensible à la qualité de ce service qui a répondu parfaitement aux besoins de la population. »

M. Didier BLAZI, usager du réseau de Sousceyrac : « Raccordé au réseau depuis 2009, je suis très satisfait de ce système de chauffage. Il n'y a aucun entretien à faire, donc pas de frais supplémentaires. Le coût est avantageux par rapport au fioul que j'utilisais avant. »

DOSSIER SPÉCIAL

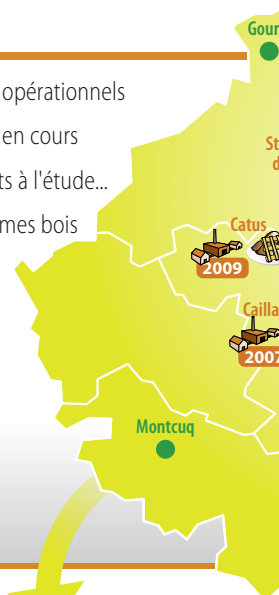
LES RÉSEAUX DE CHALEUR DU SYDED

Le SYDED est un opérateur départemental pour la réalisation et la gestion des réseaux de chaleur au bois (sur sollicitation des communes). Dans ce cadre, il valide la faisabilité du projet, finance les travaux, construit la chaufferie et le réseau, approvisionne et entretient les installations et facture l'énergie consommée. Le SYDED gère à ce jour **9 réseaux de chaleur**. Cela représente **715 abonnés** (entreprises et bâtiments publics inclus) sur plus de **20 km de réseaux**. Il alimente également les chaufferies collectives du Conseil général et celle du bourg de Nuzéjols.

Projets : avant l'action, réflexion & concertation...

Tout projet de réseau de chaleur passe par une série d'étapes avant de voir le jour. Tout d'abord, la commune « demandeuse » réalise un **diagnostic préliminaire** en partenariat avec l'association indépendante Quercy Energies afin d'évaluer le potentiel du réseau envisagé. En fonction des résultats, le SYDED apprécie la **faisabilité du projet** en collaboration avec un bureau d'étude. Il s'agit alors de **recueillir les avis** des usagers potentiels, de **rencontrer les propriétaires** des bâtiments situés dans l'emprise du réseau et de réaliser des calculs et des simulations dans l'optique de définir les zones desservies et les premières esquisses de tracé... Ainsi, lorsque la **viabilité du réseau de chaleur** est avérée, la phase de réalisation peut s'amorcer.

-  9 réseaux opérationnels
-  2 réseaux en cours
-  Des projets à l'étude...
-  3 plateformes bois



LE BOIS : SOURCE D'UNE ÉNERGIE VERTE ET RENOUEVABLE

Face au réchauffement planétaire et à la raréfaction des ressources fossiles, les sources d'énergie qui n'émettent pas de gaz à effet de serre doivent se développer. **Les énergies renouvelables** (solaire, éolien, hydraulique...) sont une partie de la solution et, parmi elles, la biomasse (dont le bois) est en tête de liste.

"La France n'a pas de pétrole..." Mais elle a du bois !

Le **pétrole** importé en France provient essentiellement de Russie, de la mer du Nord, d'Afrique et du Moyen-Orient. Extraction, raffinage... Avant d'arriver dans la cuve d'un usager, le fuel domestique peut parcourir plus de 20 000 km ! **Un demi-tour du monde...**

Le **bois** est un combustible produit localement. Au SYDED, son parcours ne dépasse généralement pas **quelques dizaines de kilomètres** pour alimenter les chaufferies. De plus, les trajets sont mutualisés au maximum : par exemple, une fois les plaquettes de bois livrées, le camion peut récupérer les végétaux de la déchetterie voisine pour les apporter sur la plateforme de compostage.

Y-a-t-il un risque de déforestation ?

La **forêt** française est loin de voir ses ressources épuisées. Elle ne cesse de s'étendre depuis 150 ans. Les **surfaces boisées** représentent aujourd'hui plus de 28 % du territoire français et **recouvrent plus de 40 % du Lot !** En ce qui concerne la ressource lotoise, une étude récente de Quercy Énergies montre que **la seule croissance annuelle de sa forêt permettrait d'alimenter 40 fois plus de réseaux de chaleur** que ceux actuellement en service.

La combustion du bois est-elle polluante ?

Elle peut l'être, **surtout dans un foyer ouvert** (cheminée) ou au fond du jardin... Les rejets dans l'atmosphère sont considérablement réduits avec des chaudières équipées de systèmes de filtration efficaces tels que l'impose la réglementation.

2011

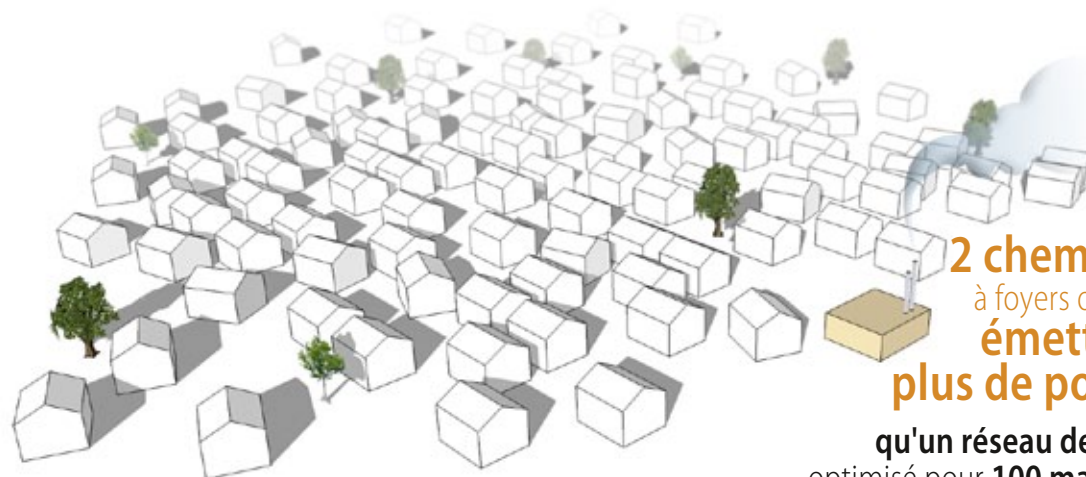
BILAN ENVIRONNEMENTAL

Un bilan CO₂ neutre : le bois, utilisé comme combustible, est une énergie renouvelable. Sa combustion ne fait que restituer, à quantité équivalente, le CO₂ absorbé par l'arbre lors de sa croissance.

De plus, sur cette période, l'utilisation des **réseaux de chaleur du SYDED** dans le Lot a permis la **substitution de 816 tonnes équivalent pétrole (tep)**, soit la consommation annuelle de plus de **630 maisons chauffées au fuel !**

93 % de l'énergie produite provient de la **combustion du bois**.

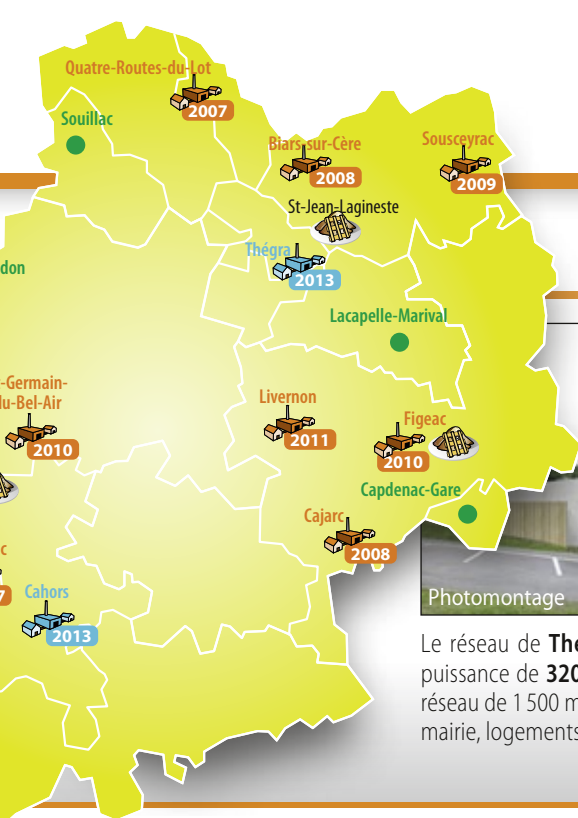
Les chaudières secondaires au fuel ou au gaz ne sont utilisées qu'en période de maintenance ou en cas de panne de la chaudière bois.



2 cheminées
à foyers ouverts
émettent
plus de poussières

qu'un réseau de chaleur bois
optimisé pour **100 maisons** individuelles*





Prévisions pour l'hiver 2013-2014...



Le réseau de **Thégra** sera équipé d'une chaudière d'une puissance de **320 kW** pour 49 bâtiments raccordés sur un réseau de 1 500 m (groupe scolaire, Maison du Temps Libre, mairie, logements sociaux, particuliers...).



Le réseau de **Cahors** (Cabessut) sera **le plus imposant réalisé jusqu'ici dans le Lot**, avec une puissance de **1,8 MW**. Sa particularité sera de chauffer, entre autre, le centre aquatique et le complexe sportif.

LE BOIS-ÉNERGIE : MOTEUR D'UNE ÉCONOMIE LOCALE



Les **déchets de bois non traités** qui n'étaient pas valorisés jusqu'ici (palettes, élagage, déchets de l'industrie du bois) ont permis la réalisation des premiers réseaux de chaleur du Lot. La montée en puissance du **bois-énergie** va servir à son tour de **levier dans le développement raisonné de l'exploitation forestière** ("je coupe, donc je plante").

Un potentiel à développer

Le Lot est recouvert par plus de **220 000 hectares de surfaces boisées**. Mais mobiliser une telle ressource n'est pas forcément chose aisée. Les forêts lotoises sont privées (à 97 %) et appartiennent à plus de 48 000 propriétaires, dont plus de la moitié possèdent des parcelles n'excédant pas un hectare. Pour aider à la gestion de cette **véritable mosaïque verte**, le CRPF du Lot (voir encart ci-contre) exécute un véritable travail de fourmi sur le terrain et propose de l'information et des conseils gratuits.

Pour l'instant, la forêt est sous-exploitée et, de ce fait, fortement dévaluée. Une gestion durable lui permettrait de **se renouveler** et de **mieux se développer** (meilleure absorption du CO₂). En effet, une forêt *laissée à l'abandon* aura tendance à *s'étouffer* d'elle-même. **Les éclaircies favorisent la croissance des arbres restants** (comme avec les semis, pour ceux qui jardinent...). Ils peuvent ainsi être utilisés comme bois d'œuvre. Cet entretien est aussi **salutaire pour la forêt** qu'il peut être **lucratif pour le propriétaire** : diminution des risques d'incendie, meilleur développement des arbres, bois de chauffe, bois d'œuvre de qualité et patrimoine valorisé.

Des emplois créés et à venir

L'engouement des particuliers pour le chauffage central au bois, comme le développement des réseaux de chaleur, ont entraîné progressivement la **création et la pérennisation d'emplois locaux**. Ainsi, au-delà **des emplois générés par cette activité au sein du SYDED**, et bien qu'il soit difficile de les quantifier précisément, **de nombreux emplois indirects** sont également à prendre en considération : construction / installation des réseaux, fourniture et fabrication de combustible, entretien, maintenance...

Dans les années à venir, les besoins d'approvisionnement seront amenés à croître. Devant cette perspective, le SYDED va lancer une étude pour définir les possibilités de partenariats avec des entreprises et des organismes locaux. L'objectif est de **trouver une organisation permettant d'exploiter au mieux cette ressource locale** et, par ce biais, **valoriser le gisement d'emplois** qui pourrait en découler.

CRPF



Les Centres Régionaux de la Propriété Forestière proposent des services gratuits pour les propriétaires de surfaces boisées.

Information conseils gestion des forêts privées : www.crfp.fr

Gourdon : 05 65 41 25 15
Bretenoux : 05 65 11 63 23



UNE FILIÈRE GÉNÉRATRICE D'EMPLOIS LOCAUX

A l'heure actuelle, des structures se développent ou diversifient leurs activités : par exemple, la menuiserie Jauzac (46130 Girac) qui recycle ses copeaux en granulés de bois pour les vendre aux particuliers.

Les savoir-faire n'ont pas besoin d'être importés : des formations aux métiers de la forêt, de tous niveaux, sont accessibles en région Midi-Pyrénées, et même dans le Lot (www.mpbois.net).

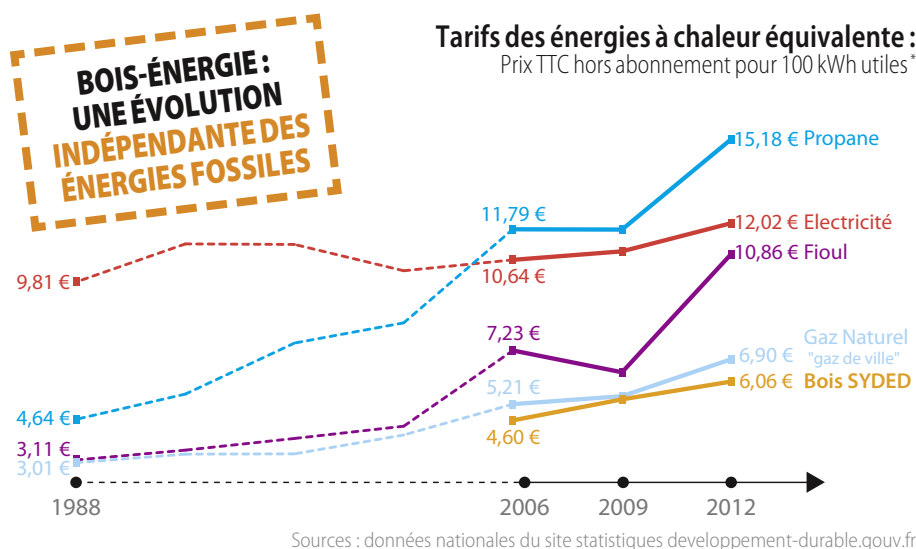
Les investissements en matériels ne sont pas forcément lourds : couper, élaguer... Un bûcheron indépendant peut se lancer avec un investissement de départ de 1 500 € (source : MDEF Ardèche méridionale).

UNE ÉNERGIE VERTE... ET MOINS CHÈRE

Les ressources d'énergies fossiles se raréfient et la France dispose d'une marge de manœuvre limitée sur leurs prix qui ont subi de fortes hausses ces dernières années.

Le bois utilisé par le SYDED est une ressource locale qui n'est pas soumise à cette évolution. Votés par les élus, **les tarifs de vente d'énergies et leurs évolutions ne sont pas le fait de spéculations**, mais tiennent compte des contraintes réelles de l'activité (coûts de transformation du bois, amortissement des équipements, entretien...). La notion de "bénéfice" est proscrite : les recettes assurent l'équilibre budgétaire du service public. C'est pourquoi le prix du kWh vendu par le SYDED demeure parmi les plus attractifs.

Des évolutions tarifaires très disparates



LA COGÉNÉRATION : D'UNE PIERRE DEUX COUPS ?



La cogénération consiste à produire et à distribuer simultanément deux énergies au sein d'une même installation. Elle est généralement employée dans les centrales électriques qui produisent plus de chaleur (70 %) qu'elles ne génèrent de l'électricité (30 %). Grâce à un système de cogénération, cette chaleur peut être récupérée pour chauffer des bâtiments.

Peut-on l'appliquer sur un réseau de chaleur ?

L'inverse est possible : on peut intégrer un système générant de l'électricité sur une unité de production de chaleur. C'est pourquoi **dès 2005**, lors des études de ses premiers réseaux de chaleur, **le SYDED envisageait l'option de la cogénération.**

... Alors pourquoi pas encore dans le Lot ?

A l'heure actuelle, les tarifs d'achat d'électricité issue de la biomasse ne sont intéressants que pour **des chaufferies atteignant une puissance de l'ordre de 20 MW** (40 000 tonnes de bois par an) : cela représente plus du double de la puissance cumulée des 9 réseaux de chaleur gérés à ce jour par le SYDED ! Dans le Lot, même la configuration des plus grosses agglomérations (Cahors, Figeac) rend pour l'instant de tels projets irréalistes.

Aujourd'hui, le réseau le plus important dans le Lot est en cours de construction sur le quartier Cabessut, à Cahors (1,8 MW). Si on y installait un système de cogénération, **l'électricité produite ne permettrait même pas d'amortir les coûts d'investissement !** Qui installerait un panneau solaire sur sa toiture si l'énergie vendue ne lui remboursait même pas le matériel ?

Investir à perte n'est bon pour personne, surtout pas pour l'usager.

**LA COGÉNÉRATION ?
OUI,
DÈS QUE CE SERA
"RAISONNABLE"**

Particuliers, petites collectivités & entreprises



Quercy Energies : conseils & accompagnements en toute neutralité

Quercy Energies est l'Agence Locale de l'Énergie dont l'objet est la « promotion de la Maîtrise de l'Énergie et de l'utilisation des Énergies Renouvelables et locales ». Elle est avant tout un « outil de proximité », véritable **service public d'information à l'énergie.**



Pour les particuliers, les missions d'information au public sont gratuites : des visites organisées sur des maisons en éco-construction, des conférences, mais aussi des conseils personnalisés sur tout ce qui concerne l'énergie dans l'habitat avec le thermicien de l'Espace Info-Énergie (permanences à Cahors, Labastide-Murat, Figeac, Gourdon).

La lutte contre la précarité énergétique est aussi l'une de ses missions majeures. Un service y est totalement dédié et se propose notamment d'être l'interface entre les revendeurs d'énergies, les services sociaux et les personnes en difficulté financière.

Pour les collectivités locales et les professionnels, Quercy Energies propose ses services en amont des projets de construction et rénovation : diagnostics énergétiques et agro-énergétiques, bilans carbone, thermographie infrarouge, formations...

L'agence a aussi vocation à **accompagner les structures** tout au long de la maîtrise d'ouvrage jusqu'au suivi de fonctionnement : en 2012, Quercy Energies a ainsi accompagné des constructions de chaufferies bois (ex. : commune de Labastide - 150 kW) et des réalisations photovoltaïques (ex. : entreprise Jauzac à Girac - 740 m², 100 kW_e).

**Pour en savoir plus : www.quercy-energies.fr
Pour prendre rendez vous : 05 65 35 30 78**

Rencontres départementales sur l'eau potable : le bilan



Plus de 150 participants se sont retrouvés, le 28 septembre 2012, à l'Espace Clément Marot de Cahors. Le SYDED organisait une *journée de rencontres départementales sur l'eau potable destinée aux élus lotois* pour évoquer avec eux le contexte local et partager les expériences d'autres structures départementales dans ce domaine (Gers, Charente-Maritime, Lot-et-Garonne et Dordogne).

Les échanges entre les différents acteurs ont permis d'aborder l'intérêt de mutualiser leurs moyens afin de **garantir pour tous** un accès permanent à **une eau potable de qualité avec un prix maîtrisé**.

Cette journée a su mettre l'accent sur **les futurs enjeux techniques et financiers** en matière d'approvisionnement en eau potable. A cet égard, le travail d'actualisation du *Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable**, mené par les services du Conseil général et du SYDED, a été conforté. Dans ce cadre, plusieurs hypothèses sont à l'étude en tenant compte des capacités budgétaires des collectivités et des financeurs. **La présentation du schéma finalisé est prévue en 2013.**

* Adopté en 2000 par le département du Lot, c'est un document d'orientation générale qui concerne la production et la distribution d'eau potable à l'échelle du département.

Bientôt, une nouvelle déchetterie à Cahors

La déchetterie de Cahors a été **mise en place en 1994**, par et pour la commune de Cahors. Elle est gérée par le SYDED depuis 2000 et a ainsi intégré le réseau départemental.

Compte-tenu de la fréquentation croissante, mais aussi des nouveaux types de matériaux récupérés (DEEE, déchets dangereux des ménages, bois, textiles...), la gestion de ce site est devenue délicate et l'accueil insatisfaisant pour les usagers. Avant de répondre à cette problématique, le SYDED devait tout d'abord finaliser le maillage des déchetteries sur le département (29 au total depuis 2009).



Le site actuel, situé en zone inondable et ne se prêtant pas à une extension, **cette nouvelle déchetterie se situera Combes des Faxillières** (commune du Montat), à la sortie sud de Cahors.

D'une superficie totale de 5780 m², elle sera équipée de 12 quais et disposera d'un site de stockage pour les déchets inertes. Une zone sera réservée aux objets "encore utilisables" en vue de filières de réemploi. Les travaux, débutés en octobre dernier, devraient s'achever au **second semestre 2013**.

Le montant de l'investissement s'élève à 650 000 €.



ISDND de Dégagnac Réhabilitation et réintégration paysagère

Appelée communément « *décharge contrôlée* », l'**Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND)** de Dégagnac, gérée par le SYDED, aura permis l'enfouissement de près de **100 000 tonnes de déchets ménagers**. Fin 2009, les derniers apports clôturent définitivement son exploitation. Elle était, après la fermeture du site de Figeac en mai 2007, la dernière structure prévue dans le Lot pour accueillir les déchets non valorisables.

Mais ce site de plus de trois hectares n'a pas été laissé à l'abandon pour autant : des travaux de réhabilitation ont été engagés par la suite pour s'achever cette année. La **maîtrise des impacts environnementaux**, menée en concertation avec la DREAL*, a consisté, par exemple, au confinement hermétique des déchets dans un dispositif d'étanchéité, à la collecte et au traitement des eaux, au captage des biogaz, ainsi qu'à la **réintégration paysagère** du site.

Un protocole de suivi régulier sera assuré sur une période de 30 ans.

* DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

Le tri sélectif : 20 ans déjà !

Eco-Emballages, partenaire de la plupart des collectivités pour la mise en place du tri sélectif, a été créé en 1992. Pour marquer cet anniversaire symbolique, une campagne de communication nationale a été lancée : affichage, encarts dans la presse, spots TV et radio...



Pour notre département, cet anniversaire a une signification toute particulière. Car, si aujourd'hui **le geste de tri** semble banal pour la plupart des Français, il est bon de se rappeler que **le Lot fait partie des quelques territoires pionniers dans ce domaine**.

C'est plus précisément sur les communes regroupées à l'époque dans le SIVOM de Catus que le tri sélectif a fait son apparition dès **1993**, avec l'installation des "**bacs verts**" et la construction du **premier centre de tri**. Site pilote national, cette expérience a permis, par les résultats obtenus, de prouver la pertinence de ce nouveau système de gestion des déchets ménagers.

Quelques années plus tard, le Lot a réussi à instaurer le tri sélectif, basé sur un système homogène, sur tout son territoire. Cette précocité explique d'ailleurs le fait que la couleur choisie (vert) pour différencier le bac de déchets recyclables ne coïncide pas avec celle retenue plus tard au niveau national (jaune). Malgré cela, les résultats enregistrés se sont améliorés au fil des ans et se maintiennent à des niveaux qui situent **le Lot au top du classement national**.

Les vrais acteurs de ce succès sont les Lotois, qui se sont investis dès le début dans cette aventure et ne se sont jamais démotivés.



Où jeter les couches ?

Couches-culottes, serviettes hygiéniques... Non, elles ne sont pas recyclables. Une évidence ? Pourtant, les agents de tri subissent chaque jour les désagréments liés à ces déchets, encore trop souvent présents sur le tapis de tri. **Par respect pour le personnel de tri, merci de les jeter dans le bac marron / gris.**

